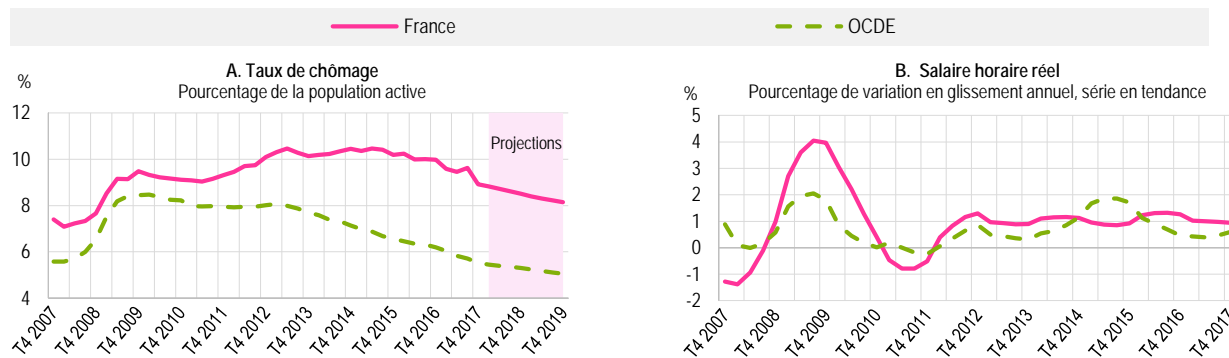


DOI: [10.1787/empl_outlook-2018-en](https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2018-en)

Les tendances du marché du travail en France



Note: Moyenne pondérée des pays de l'OCDE (basée sur 29 pays dans le Panel B, hors Chili, Corée, Islande, Mexique, Nouvelle Zélande et Turquie)
 Source: Calculs de l'OCDE basés sur la Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE (No. 103), Juin 2018, et comptes nationaux trimestriels.

LES TENDANCES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, l'embellie sur le marché du travail se poursuit. Au premier trimestre 2018, le taux d'emploi moyen était de 2 points de pourcentages supérieur au niveau le plus élevé atteint avant la crise. Les perspectives pour 2018 et 2019 sont bonnes : taux de chômage et taux d'emploi devraient continuer à s'améliorer. Reste qu'à 0,6% au dernier trimestre 2017, le taux de croissance sur un an des salaires réels horaires était notoirement faible, de près d'un point de pourcentage plus faible qu'avant la crise pour des taux de chômage comparables.

- Amorcée au deuxième trimestre 2015, la baisse du chômage se poursuit en France. À 8,8% au premier trimestre 2018, le taux de chômage a diminué de 0,8 point de pourcentage en un an, et de 1,7 points au total depuis la pic atteint en 2015. À 55,7% au quatrième trimestre 2017, le taux d'emploi a par ailleurs progressé de 0,8 point de pourcentage en un an.
- La reprise française est cependant à mi-parcours. Le taux de chômage est 1,6 points de pourcentage au-dessus de son niveau le plus bas atteint avant la crise, début 2008, et 3,4 points supérieur à la moyenne OCDE. Le taux d'emploi demeure lui aussi bien en-deçà de la moyenne de l'OCDE (61,7%).
- Le salaire horaire réel croît à un rythme légèrement plus soutenu en France qu'en moyenne dans l'OCDE. Néanmoins, dans un contexte de chômage persistant, la hausse des salaires reste limitée depuis fin 2012, fluctuant en moyenne autour de 1% en glissement annuel.

L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'EMPLOI ET DE L'INCLUSIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

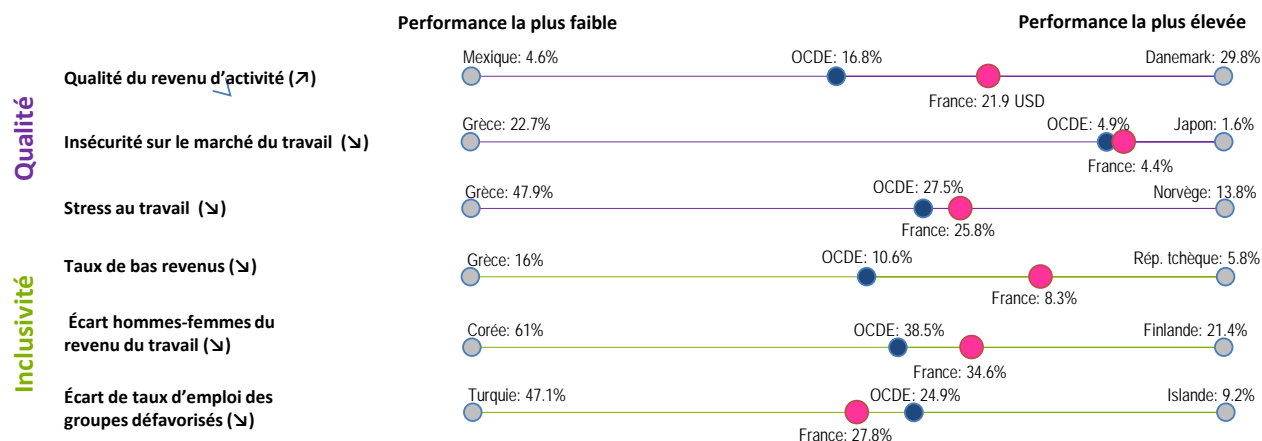
Les indicateurs de qualité de l'emploi et d'inclusivité offrent des pays de l'OCDE un tableau contrasté. On constate une amélioration au cours de la dernière décennie, avec une réduction de l'écart hommes-femmes du revenu du travail, de l'écart de taux d'emploi des groupes défavorisés et de l'incidence du stress au travail - exigences professionnelles excessives combinées à des ressources insuffisantes. Toutefois, l'insécurité sur le marché du travail n'est pas encore revenue aux niveaux d'avant la crise et la pauvreté a augmenté parmi la population en âge de travailler.

- De manière générale, la France affiche des résultats meilleurs que la moyenne de l'OCDE en ce qui concerne les mesures de la qualité de l'emploi et de l'inclusivité du marché du travail. En particulier, les travailleurs français peuvent s'attendre à perdre 4,4 % de leur revenu net en moyenne s'ils perdent leur emploi, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE (4,9%).
- Cependant, la France présente un écart de taux d'emploi des groupes défavorisés de 27,8%, relativement élevé par rapport à la moyenne de l'OCDE (24,9%), notamment pour les jeunes.

LE RÔLE IMPORTANT DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

La négociation collective a perdu du terrain. Dans la zone OCDE, les organisations syndicales ont vu leurs taux d'adhésion reculer de moitié depuis les années 80.

Qualité de l'emploi et inclusivité du marché du travail : indicateurs clés pour la France



Note : Une flèche ascendante ↗ (descendante ↘) pour un indicateur signifie qu'une valeur plus (moins) élevée reflète une meilleure performance.

Qualité du revenu d'activité: Salaire horaire brut en dollars USD corrigé des inégalités. Insécurité sur le marché du travail : Perte monétaire attendue en cas de chômage, en pourcentage du salaire antérieur. Stress au travail : Part de travailleurs dans des emplois caractérisés par la conjugaison de niveau élevé de demandes professionnelles et de ressources insuffisantes pour y faire face. Taux de bas revenus : Pourcentage de la population d'âge actif vivant avec moins de 50 % de la médiane du revenu disponible équivalent. Écart hommes-femmes du revenu du travail : Différence entre le revenu d'activité annuel moyen des hommes et des femmes rapportée au revenu d'activité moyen des hommes (%). Écart de taux d'emploi des groupes défavorisés : Écart moyen de taux d'emploi entre le taux d'emploi des hommes d'âge très actif et les taux d'emploi de cinq groupes défavorisés (femmes avec enfants, jeunes ne suivant pas des études ou une formation à plein temps, travailleurs âgés de 55 à 64 ans, personnes nées à l'étranger, personnes handicapées), en pourcentage du taux d'emploi des hommes d'âge très actif.

Source et définitions: Calculs de l'OCDE à partir des données 2017 ou de la dernière année disponible et de sources diverses. Voir [les Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2018](#), Chapitre 1.

Pourtant, la négociation collective peut contribuer à lutter contre les inégalités, tout en soutenant le pouvoir d'achat et en améliorant des conditions de travail. C'est notamment le cas lorsque le dialogue social s'articule à la fois autour de questions d'ordre macroéconomique et d'aspects plus décentralisés, reflétant ainsi les grandes tendances économiques mais aussi la situation particulière de chaque entreprise.

- La France affiche l'un des taux de syndicalisation les plus bas : 11%, contre 17% en moyenne dans l'OCDE. Malgré cela, 98% des salariés sont couverts par des accords négociés (contre 1/3 au sein de l'OCDE). Cela s'explique par le système d'extension quasi-automatique des accords de branche.
- Ces extensions peuvent être problématiques si les accords ne tiennent pas compte de la diversité des entreprises du secteur. Les ordonnances sont susceptibles de changer la donne: i) l'extension d'un accord peut désormais être soumis à l'examen de ses conséquences économiques; ii) les accords devront comporter des dispositions spécifiques aux petites entreprises.

ALLOCATIONS CHÔMAGE : VERS UNE MEILLEURE COUVERTURE

Les allocations chômage sont un instrument essentiel pour connecter les chômeurs aux différents dispositifs d'aide au retour à l'emploi. Néanmoins, dans la plupart

des pays de l'OCDE, moins d'un chômeur sur trois les perçoit. En réponse à la crise, les conditions d'accès aux allocations chômage ont pourtant été étendues. Mais ces mesures sont demeurées insuffisantes pour enrayer la tendance à la baisse des taux de couverture.

- En France, 42% des demandeurs d'emploi perçoivent des allocations chômage. C'est nettement plus que la moyenne OCDE (29%). Ce taux n'a pas diminué depuis 2007. Cela s'explique par des critères d'éligibilité généreux et une durée des prestations relativement longue, en particulier pour les seniors.
- La réforme en cours de l'assurance chômage vise à élargir la couverture du système, en ouvrant des droits aux travailleurs indépendants et aux démissionnaires. Cette évolution est la bienvenue dans un contexte où les parcours professionnels sont de moins en moins linéaires et où le travail indépendant progresse.
- La réforme actuelle vise aussi à renforcer l'employabilité grâce à la création d'un marché de la formation et le renforcement de la qualité. L'absence des compétences requises conduit souvent certains employeurs à ne pas pourvoir leurs offres. Or seuls 36% des français bénéficient d'une formation, contre plus de 60 % dans les pays nordiques. La participation est encore plus faibles (17%) chez les personnes peu qualifiées.

Contact: Stéphane Carcillo (+33 1 45 24 80 31; stephane.carcillo@oecd.org) ou Alexandre Georgieff (+33 1 85 55 47 85; alexandre.georgieff@oecd.org)
Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales.